

Comptes de fonctionnement - 2016 -		
Compte	Désignation	Commentaires
71000	Revenu d'insertion (RI)	
71000.3003.00	Indemnités Comité de direction	Moins de séances en 2016 que prévu au budget
71000.3011.00	Traitements	Il était prévu 810 dossiers, en réalité la moyenne annuelle pour 2016 est de 906 dossiers. Les effectifs ont été contenus (33.86 EPT contre 33.42 prévus au budget), par le fait des postes en CDD, cf.3012.00)
71000.3012.00	Traitements du personnel exceptionnel	Plusieurs CDD engagés vu les projets cantonaux (suivi socio professionnel, et dispositif JAD) dont le financement n'était pas assuré en 2016 Egalement une absence de longue durée cf.4361.00
71000.3030.00	Cotisations AVS - AC	En fonction de la masse salariale (cf.3001.00+3011.00+3012.00)
71000.3040.00	Cotisations à la caisse de pensions	Le montant intègre la recapitalisation de 3%, la baisse s'explique par le fait que les salaires pour les postes CDD sont soumis au plan minimum LPP
71000.3050.00	Assurances de personnes	En fonction de la masse salariale (cf.3001.00+3011.00+3012.00)
71000.3061.00	Indemnités utilisation véhicules privés	Augmentation des déplacements des assistants sociaux en relation avec les objectifs cantonaux de suivis et d'intégration des bénéficiaires
71000.3091.00	Formation continue	Formation agent qualité pour la mise en place de la qualité au niveau du seteur, ainsi que des formations pour les cheffes d'équipe
71000.3102.00	Annonces, journaux, documentation	Le forfait d'annonces acquit en 2015 était toujours valable, donc aucune dépense n'a été faite cette année pour les publications d'offres d'emploi
71000.3141.00	Entretien des locaux	Une augmentation des tarifs de prestations est appliquée par notre prestataire de nettoyage en début d'année
71000.3151.00	Entretien mobilier, machines	Installation d'un système de sécurité sur la porte de Cossonay Contrat entretien nouvelle machine à eau
71000.3181.00	Affranchissements postaux	En lien avec l'augmentation du nombre de dossiers, cf.3011.00
71000.3185.00	Honoraires et prestations de services	Dépenses d'honoraires en augmentation du fait : * Paramétrages du logiciel suite à la nouvelle politique salariale * Financement de CHF 28'100.- aux AAS pour l'opération annuelle de changement d'assurance LAMal pour 2016 (cf.4515.00 pour le financement du SPAS au CSR et cf.71006.4390.00 pour AAS) * Installation et aménagements des bureaux du CSR
71000.3186.00	Assurances diverses	Mise à jour des inventaires mobiliers
71000.3199.00	Frais divers	Frais de traduction en augmentation et financement insuffisant par le SPAS
71000.3515.00	Excédent de produit à restituer au SPAS	Malgré une augmentation importante du financement du SPAS en fonction du nombre de dossiers (plus de CHF 300KF cf.4515.00), les ajustements des effectifs du personnel ont été maîtrisés et par conséquent cette année aucune restitution ni déficit n'est à relever
71000.3529.00	Frais logistiques fournis par la Commune de Morges	Montant compensé par le financement de la DSI cf.4525.09
71000.3809.00	Attribution à la réserve	Dont CHF 17'862.45 à Fonds Informatique / cf. 9288.00 Dont CHF 14'061.86 à Fonds de réserve financement LASV/LOF / cf. 9282.09 Dont CHF 12'688.47 à Fonds attribution à égalisation / cf.9282.17
71000.4361.00	Indemnités et rétrocessions d'assurances	Une absence longue durée pour accident
71000.4361.02	Remboursement de tiers	Financement HES pour la formation des stagiaires assistants sociaux
71000.4390.00	Recettes diverses	Paiement des frais de téléphones et copies du personnel Versement de la caisse AVS aux employeurs d'une réduction pour participation aux frais administratifs
71000.4515.00	Subventions SPAS aux frais de fonctionnement RI (ASV / RMR)	Financement supérieur vu le nombre de dossiers RI, soit une moyenne de 906 dossiers au lieu des 810 dossiers prévus au budget Remboursement pour le traitement des dossiers LAMal pour 2015
71000.4525.01	Participation des communes	Au budget il était prévu 70 cts/habitant, coût effectif 0.66457420 cts arrondi à 65cts/habitants. Soit un arrondi de CHF 1'164.80 (soit cts 0.0145742099 / habitant) prélevé au Fonds "Financement des communes" cf.9282.10
71000.4525.04	Part. du Conseil des régions RAS	Nombre de séances en augmentation
71000.4525.09	Autres participations du SPAS	Participation de la DSI à l'équipement et la gestion informatique, cf. 3111.01 et 3529.00
71000.4809.00	Prélèvement à provision	Prélèvement de CHF 1'164.80 au Fonds "Financement des communes" cf.9282.10 pour arrondi de la participation des communes Du fait de l'augmentation du nombre de dossiers et donc du financement, aucun prélèvement au Fonds de réserve financement LASV/LOF n'est effectué

Comptes de fonctionnement - 2016 -		
Compte	Désignation	Commentaires
71002	Accueil familial de jour	
71002.3003.00	Indemnités Comité de direction	Moins de séances en 2016 que prévu au budget
71002.3011.00	Traitements	Nombre d'EPT supérieur au budget 6.30 EPT au lieu de 5.84, correspondant au poste initialement prévu à l'AJEMA pour la gestion administrative des structures (calculs des revenus, contrats et facturation) poste financé par les recettes de cette prestation, cf.4655.00
71002.3011.01	Traitements "Mamans de jour"	Légère augmentation du nombre d'heures d'accueil
71002.3030.00	Cotisations AVS - AC	En fonction de la masse salariale (cf.3001.00+3011.00+3011.01+3012.00)
71002.3040.00	Cotisations à la caisse de pensions	En fonction de la masse salariale pour le personnel fixe, ainsi que pour quelques AMF dont le salaire annuel atteint le plafond LPP
71002.3050.00	Assurances de personnes	En fonction de la masse salariale (cf.3001.00+3011.00+3011.01+3012.00)
71002.3061.00	Indemnités utilisation véhicules privés	Augmentation du prix des places de parc et nombreux déplacements des cadres pour une participation aux groupes de travail
71002.3066.00	Frais de subsistance - repas garde enfants AMF	En fonction du nombre d'heures d'accueil
71002.3069.00	Indemnités, remboursements de frais	En fonction du nombre d'heures d'accueil
71002.3091.00	Cours de formation et divers	Un cours de la Croix-Rouge pour les AMF a été reporté sur 2017
71002.3102.00	Annonces, journaux, documentation	Le forfait d'annonces acquit en 2015 était toujours valable, donc aucune dépense n'a été faite cette année pour les publications d'offres d'emploi
71002.3111.00	Achats - locations de mobilier, machines et matériel	Suite à l'arrivée de nouvelles AMF achat de nouveaux équipements (poussettes, lits, matelas....)
71002.3301.00	Pertes sur débiteurs divers	Un client a quitté la Suisse et donc impossibilité de recouvrer les montants, compensés par un prélèvement au compte cf.4809.01
71002.4359.00	Participation des parents	La modification de la politique tarifaire en août 2014 a montré son effet sur les 12 mois de 2016, la participation des parents s'élève ainsi à 49.50 % (47.40 % en 2015 et 45.42 % en 2014)
71002.4390.00	Recettes diverses	Paiement des frais de téléphones et copies du personnel Versement de la caisse AVS aux employeurs d'une réduction pour participation aux frais administratifs
71002.4515.02	Participation FAJE, via AJEMA, salaires coordinatrices	Augmentation de la participation de la FAJE effet RIEIII
71002.4515.03	Couverture de déficit AJEMA (réseau)	Baisse de la couverture de déficit via le réseau AJEMA suite à la modification de la politique tarifaire, en rapport aux recettes des parents cf.4359.00 et à l'augmentation du financement de la FAJE
71002.4655.00	Honoraires gestion des structures	Rétrocession par l'AJEMA pour la gestion administrative par le réseau (contrats, facturation, contentieux...) de structures du réseau
71002.4809.00	Prélèvement à provision	CHF 7'321.77 pour l'ajustement de la provision effectuée en 2015 pour le solde d'heures et vacances suite à la récupération par le personnel des heures et vacances, cf.9282.19
71002.4809.01	Prélèvement à provision pour débiteurs douteux	Dont CHF 12'583.79 prélèvement à Fonds 9281.01 afin de compenser le poste "Pertes sur débiteurs", cf. 3301.00 Dont CHF 172.17 prélèvement à Fonds 9281.01 pour ajustement de la provision créances douteuses

Comptes de fonctionnement - 2016 -		
Compte	Désignation	Commentaires
71006	Agences d'assurances sociales	
71006.3003.00	Indemnités Comité de direction	Moins de séances en 2016 que prévu au budget
71006.3011.00	Traitements	Nombre d'EPT de 15.72 est inférieur aux 16.51 EPT prévus au budget car planning décalé de près d'une année par le canton pour le démarrage de l'activité du CRD (Centre Régional de Décisions délivrant les PC Familles) . Plusieurs absences pour maladie compensées par une augmentation du personnel fixe, couvert par la perte de gain cf.4361.00
71006.3012.00	Traitements du personnel exceptionnel	Aucun engagement en CDD cf. 3011.00
71006.3030.00	Cotisations AVS - AC	En fonction de la masse salariale (cf.3001.00+3011.00+3012.00)
71006.3040.00	Cotisations à la caisse de pensions	En fonction de la masse salariale (cf.3001.00+3011.00+3012.00)
71006.3050.00	Assurances de personnes	En fonction de la masse salariale (cf.3001.00+3011.00+3012.00)
71006.3061.00	Indemnités utilisation véhicules privés	Formation intense de 4 collaboratrices pour la mise en place du CRD, cf. 3091.00
71006.3091.00	Cours de formation et divers	Formations des nouvelles collaboratrices et également formation pour le CRD
71006.3111.00	Achats - locations de mobilier, machines et matériel	Divers aménagements ont été effectués pour l'arrivée du CRD à l'agence d'assurances sociales de Morges
71006.3111.02	Achat de matériel informatique	Achat informatiques pour la migration des sites externes (Préverenges, St-Prex et Aubonne)
71006.3123.00	Electricité	Rattrapage de 2 années de consommation d'électricité car compteur affecté de manière erronée au locataire
71006.3182.00	Téléphones (y c. liaison Sce Info)	Facturation des lignes réseau Swisscom vers le réseau de la Ville de Morges Suite au raccordement informatique de nos AAS de Préverenges, St-Prex et Aubonne sur le même réseau.
71006.3185.00	Honoraires et prestations de services	Dépenses d'honoraires en augmentation du fait : * Paramétrages du logiciel pour la nouvelle politique salariale * Installation et aménagements des bureaux * Mandat de juriste externe
71006.3529.00	Frais logistiques fournis par la Commune de Morges	Frais pour la maintenances des postes rattachés au réseau de la Ville de Morges
71006.3809.00	Attribution à la réserve	Suite au financement complémentaire reçu par le SASH, nous affectons un montant de CHF 10'793.78 au fonds de réserve AAS, cf. 9282.08
71006.3809.01	Attribution à la réserve pour fonds assistance juridique	Pas d'attribution au fonds assistance juridique au vu des dépenses de frais de juriste cf.3185.00, les charges ne sont pas augmentées
71006.3809.02	Attribution au fonds de réserve provision solde heures supp. et vacances	Ajustement de la provision suite à l'augmentation des heures et vacances non prises sur 2016, cf.9282.19
71006.4361.00	Indemnités et rétrocessions d'assurances	Indemnités reçues pour plusieurs absences pour maladie, cf. 3011.00
71006.4390.00	Recettes diverses	* Paiement des frais de téléphones et copies du personnel
71006.4515.00	Participation de la caisse cantonale AVS	Vu le décalage de la mise en place du CRD, le financement cantonal est ajusté en conséquence
71006.4525.00	Participation des communes	Facturation aux communes de CHF 24.-/habitant, selon total des habitants au 31.12.2015 contre (CHF 24.50/hab. prévu au budget). Pour mémoire en 2015 participation par habitant = CHF 23.95

Comptes de fonctionnement - 2016 -		
Compte	Désignation	Commentaires
71007	Réseau AJEMA	
71007.3003.00	Indemnités Comité de direction	Moins de séances en 2016 que prévu au budget
71007.3011.00	Traitements	Nombre d'EPT inférieur au budget 2.88 EPT au lieu de 3.05, correspondant au poste initialement prévu à l'AJEMA pour la gestion administrative des structures, et qui est totalement affecté à l'AFJ
71007.3030.00	Cotisations AVS - AC	En fonction de la masse salariale (cf.3001.00+3011.00+3012.00)
71007.3040.00	Cotisations à la caisse de pensions	En fonction de la masse salariale (cf.3001.00+3011.00+3012.00)
71007.3050.00	Assurances de personnes	En fonction de la masse salariale (cf.3001.00+3011.00+3012.00)
71007.3091.00	Cours de formation et divers	Formation cadres
71007.3111.01	Achat matériel informatique	Comme annoté dans les comptes 2015, un montant pour les licences (en fonction des nouvelles places d'accueil) du logiciel KIBE avait été prévu lors de l'établissement du budget, les critères de facturation de KIBE ayant été modifié les coûts sont moins élevés
71007.3181.00	Affranchissements postaux	Le nombre de contrats est en augmentation suite à la gestion des contrats par l'AJEMA de plusieurs structures du réseau
71007.3525.01	Subventionnement par les communes aux structures d'accueil du réseau AJEMA y compris l' AFJ	Ajustement du subventionnement en fonction des comptes des structures
71007.3809.02	Attribution au fonds de réserve provision solde heures supp. et vacances	Ajustement de la provision suite à l'augmentation des heures et vacances non prises sur 2016, cf.9282.19
71007.4390.00	Recettes diverses	Paiement des frais de téléphones et copies du personnel Versement de la caisse AVS aux employeurs d'une réduction pour participation aux frais administratifs
71007.4525.00	Participation des communes	Ajustement de la participation des communes en fonction des coûts annuels du réseau